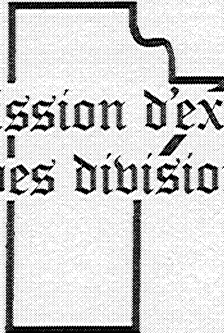


Rapport final  
et  
recommandations

Novembre  
1994



Commission d'examen des limites des districts  
et des divisions scolaires du Manitoba

Le présent rapport utilise le générique masculin sans aucune discrimination.

Nous remercions M. David Reede de l'École Richer School (Division scolaire de la Rivière Seine n<sup>o</sup> 14) et le Daniel McIntyre Collegiate Institute (Division scolaire de Winnipeg n<sup>o</sup> 1) pour les photographies utilisées dans le présent document.

ISBN 0-7711-1359-5

Copyright © 1994, la Couronne du chef du Manitoba, représentée par le ministre de l'Éducation et de la Formation professionnelle, Éducation et Formation professionnelle Manitoba, 450, Broadway, Winnipeg (Manitoba) R3C 0V8.

Tout effort a été fait pour indiquer les sources primaires et se conformer à la loi sur le droit d'auteur. Si l'on constate des omissions, on voudra bien les signaler à Éducation et Formation professionnelle Manitoba pour qu'il y soit remédié.

Also available in English.



# Commission d'examen des limites des districts et des divisions scolaires du Manitoba

1970, avenue Ness, bureau W310  
Winnipeg (Manitoba) R3J 0Y9  
Téléphone 945-8252      Télécopieur 948-2386

Le 30 novembre 1994

**Président**

William Norrie, c.r.

**Commissaires**

Brenda Leslie  
Manson Moir  
Ian A. Restall  
Joan Wright

**Directeur général**

Earl E. Backman

**Analyste de la  
recherche**

Joan Moore

**Adjointe  
administrative**

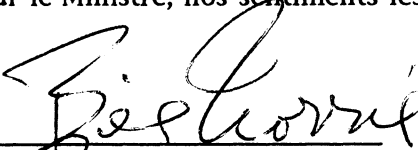
Louise Gauthier

Monsieur Clayton Manness  
Ministre de l'Éducation et de la Formation professionnelle  
Gouvernement du Manitoba  
Palais législatif, bureau 168  
450, Broadway  
Winnipeg (Manitoba)  
R3C 0V8


Monsieur le Ministre,

Nous avons l'honneur de vous présenter le rapport final de la Commission d'examen des limites des districts et des divisions scolaires du Manitoba. Les recommandations représentent les conclusions auxquelles nous sommes arrivés après plus d'une année d'étude, la consultation de plus de 2 500 Manitobains et la recherche sur les systèmes existants dans d'autres régions du Canada et à l'étranger. Nous croyons que l'adoption de ces recommandations permettra d'affecter le plus judicieusement possible les fonds disponibles à la prestation d'un enseignement de qualité aux enfants et aux jeunes gens du Manitoba. Le processus que nous avons adopté et les gens que nous avons rencontrés dans toute la province ont été des plus mémorables et nous ont fait vivre des expériences agréables. Nous espérons que nos recommandations aideront votre gouvernement à réaliser l'excellence en éducation, objectif que nous visons tous.

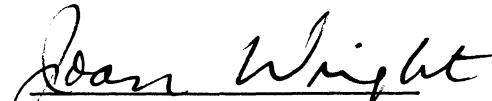
Veillez agréer, Monsieur le Ministre, nos sentiments les meilleurs.



William Norrie, c.r., président



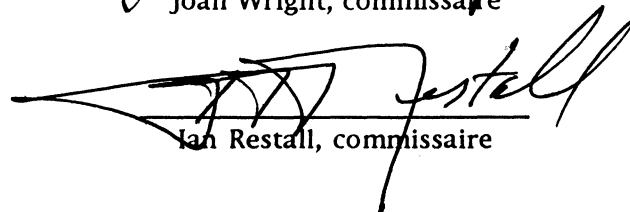
Brenda Leslie, commissaire



Joan Wright, commissaire



Manson Moir, commissaire



Ian Restall, commissaire



## REMERCIEMENTS

De nos jours, les tâches qu'a devant elle toute grande commission publique exigent vraisemblablement un important soutien administratif; dans le cas de la Commission d'examen des limites des districts et des divisions scolaires, la somme de travail qu'elles imposaient était vraiment intimidante. C'est pourquoi nous avons été extrêmement heureux que M. Earl Backman accepte le poste de directeur général de la Commission. Détaché de son poste d'administrateur de la ville de Brandon (Manitoba), M. Backman, qui avait auparavant acquis une expérience administrative à la Commission des finances des écoles publiques, nous a apporté de précieuses connaissances, de sages conseils et une conviction profonde de la valeur de l'éducation, à quoi s'ajoutaient une énergie sans bornes et un excellent sens de l'humour.

M<sup>me</sup> Joan Moore a rempli avec compétence et de façon infatigable les fonctions d'agente administrative et d'analyste de la recherche de la Commission. Son efficacité apparemment inlassable a permis aux membres de la Commission de trouver leur chemin à leurs nombreuses réunions publiques, dûment munis des ordres du jour, des notes d'information et de toutes autres choses nécessaires pour tenir des discussions éclairées et approfondies avec les personnes faisant les exposés et d'autres membres du public. Sa connaissance de la cartographie et sa détermination de recueillir les renseignements les plus complets possibles sur l'évolution d'aspects pertinents de l'éducation ailleurs au Canada ont extrêmement bien servi la Commission.

Le troisième membre du personnel de la Commission, M<sup>me</sup> Louise Gauthier, a également fourni d'excellents services. Diplômée récente de la Faculté d'éducation du Collège universitaire de Saint-Boniface, elle a appuyé les travaux de la Commission d'une connaissance approfondie du fonctionnement des ordinateurs et de leurs mystères, tout en répondant, avec habileté, courtoisie et gracieuseté – dans les deux langues officielles selon les besoins – aux centaines de demandes de renseignements adressées au bureau de la Commission. Les élèves qui viendront à la connaître dans son futur rôle d'enseignante seront très chanceux.

Nous devons énormément à ces trois personnes compétentes et consciencieuses. Sans elles, la Commission n'aurait pu faire son travail.

La Commission a aussi été particulièrement heureuse d'obtenir la plus grande collaboration possible de la part d'un grand nombre d'organisations d'éducation et de gens avertis. Nous

---

sommes spécialement reconnaissants de l'aide reçue de la Manitoba Teachers' Society et de l'Association des commissaires d'écoles du Manitoba : l'une et l'autre ont volontiers partagé avec la Commission, en public comme en privé, leurs précieuses connaissances et expérience. Elles ont également partagé avec nous les importantes données de recherche accumulées au cours de nombreuses années de service aux élèves et au public du Manitoba.

La Manitoba Association of School Business Officials, la Manitoba Association of School Superintendents, les fonctionnaires du ministère de l'Éducation et de la Formation professionnelle et de la Direction des finances des écoles, ainsi que de la Direction de l'évaluation du ministère du Développement rural et du Centre d'information géographique du ministère des Ressources naturelles, nous ont également apporté un grand soutien. Tous ont fourni sur demande des commentaires et des données utiles qui ont été éclairants et importants pour le travail de la Commission.

La Commission a reçu des exposés de commissions scolaires locales et d'associations locales d'enseignants, de la Home and School Parent-Teacher Federation of Manitoba Inc. et de la Fédération provinciale des comités de parents inc. Ces exposés ont été des plus utiles puisque, comme ceux de nombreux autres conseils locaux de parents et d'enseignants, ils ont fait porter les délibérations de la Commission sur l'élément fondamental de notre système d'éducation : l'interaction entre des parents qui apportent un soutien et des enseignants qui sont très dévoués.

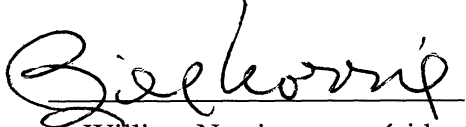
Des organisations commerciales et syndicales ainsi que des administrations municipales ont toutes rappelé à la Commission l'importance, pour l'ensemble de la société, d'un système scolaire fort et efficace s'étendant bien au-delà de la salle de classe : ainsi, ils nous ont rappelé que l'éducation exige la participation continue et le soutien financier de tous les segments de la société. Nous avons trouvé ces exposés rafraîchissants, perspicaces et positifs.

La Commission a visité des écoles dans toute la province. Que ces visites aient été faites dans une colonie huttérite, une petite ville rurale ou le Nord, ou qu'il se soit agi d'une grande école secondaire urbaine ou d'un centre de services pour élèves en difficulté, elles ont été les moments les plus mémorables et gratifiants qu'ont connus les membres de la Commission. C'est là, dans les visages, les attitudes et les aspirations des jeunes gens que nous avons rencontrés et avec qui nous avons échangé que nos tâches ont cessé d'être abstraites et sont devenues réelles, vivantes et immédiates. C'est là que nous avons été renforcés dans notre vue que l'enseignant est la personne la plus importante et la plus influente dans le système d'éducation. Comme la société a évolué et que le soutien reçu des parents, du gouvernement et de la collectivité en général a souvent

diminué, la tâche de l'enseignant est devenue de plus en plus difficile et semée de défis. Cette réalité sociale signifie que les politiques qui témoignent de compréhension et de soutien sont plus nécessaires que par le passé. Nous avons été impressionnés par le dévouement souvent manifesté, et de tant de façons, par ceux à qui nous confions l'avenir de notre province.

Les exposés publics de membres de la Faculté d'éducation de l'Université du Manitoba et du Programme de baccalauréat en éducation de l'Université de Winnipeg, et les consultations tenues avec eux ont été bien informés, stimulants et extrêmement utiles.

Enfin, permettez-moi d'exprimer ma plus grande gratitude à mes collègues commissaires qui m'ont enduré pendant cinquante-huit réunions publiques et d'innombrables heures de discussion pour parvenir graduellement à un consensus. Venant de diverses régions du Manitoba, avec des antécédents et de nombreux talents différents, ils ont tous apporté une chose en commun à la tâche de la Commission : le souci profond et constant des jeunes gens de cette province et la détermination d'améliorer leurs facilités d'accès à l'éducation.

  
William Norrie, c.r., président

## **LA COMMISSION**

### **PRÉSIDENT**

William Norrie, c.r.

### **COMMISSAIRES**

Brenda Leslie

Manson Moir

Ian A. Restall

Joan Wright

### **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

Earl Backman

### **ANALYSTE DE LA RECHERCHE**

Joan Moore

### **ADJOINTE ADMINISTRATIVE**

Louise Gauthier